

L'éducation financière des jeunes dans le champ de l'éducation sociale

Sophie Rodari est professeure HES à la Haute école de travail social de Genève (HETS). Sociologue et assistante sociale diplômée, elle est actuellement responsable de l'enseignement méthodologique professionnel à la HETS. Les questions d'argent sont au cœur de ses enseignements en formation de base et continue. Spécialisée en évaluation des politiques publiques, elle s'intéresse plus particulièrement aux conséquences des politiques sociales sur les publics concernés, aux discriminations de genre qu'elles soulèvent et à la manière dont les professionnels peuvent intervenir pour réduire leurs effets non désirés. Découvrez son tour d'horizon de l'enseignement donné sur les questions financières au sens large.

Accompagner les adolescents et les jeunes adultes dans la construction de leur indépendance économique en leur apportant les conseils et les outils nécessaires pour remplir leurs obligations citoyennes est une préoccupation d'actualité dans l'éducation sociale, car l'endettement concerne de plus en plus de jeunes et de plus en plus précocement (Christin, 2012 ; OFS, 2017). Pour développer des actions éducatives pertinentes pour les publics auxquels elles s'adressent, la formation continue des professionnels est devenue incontournable. Cet article se propose de discuter des enjeux de la formation continue des professionnels du social à la lumière des résultats de récentes recherches conduites en Suisse et également de discuter le développement de l'éducation financière en regard des enjeux sociétaux auxquels sont confrontés les jeunes.

La prise de conscience que l'endettement est une forme de pauvreté pernicieuse, car elle est invisible et que ses effets économiques et sociaux se feront sentir ultérieurement, a modifié les attentes en matière de compétences professionnelles dans le champ du travail social. Aux compétences relationnelles s'ajoutent désormais de nouvelles compétences indispensables pour accompagner les jeunes ayant des difficultés financières : la maîtrise des procédures juridiques et administratives, de

l'art de la négociation et des actions de prévention. Les formations qui sont proposées en Suisse romande par des Hautes écoles spécialisées et par des institutions spécialisées dans le domaine du désendettement mettent à la fois l'accent sur l'articulation des savoirs administratifs, juridiques et méthodologiques et leur incorporation dans une relation d'aide, qui constitue le cœur des professions sociales et leur principale modalité d'intervention pour résoudre les problématiques financières rencontrées par les jeunes.

Les contours des apprentissages budgétaires

Fondées sur l'expertise développée par les assistants sociaux spécialisés (AS) dans l'accompagnement des personnes surendettées, ces formations continues placent au centre de leur dispositif les apprentissages budgétaires. En effet, l'éducation budgétaire joue un rôle significatif dans le retour à l'autonomie dans un contexte sociétal où, d'une part, les citoyens sont censés s'assurer eux-mêmes contre les aléas de la vie et se mobiliser pour les surmonter et où, d'autre part, l'emploi n'est pas garanti et qu'il est très difficile de planifier et d'anticiper ses ressources disponibles sur l'ensemble d'une vie (Rodari & Bachmann, 2017). Le budget est concrètement mobilisé par les AS pour soutenir les efforts des usagers, parmi eux

des jeunes adultes. Par une confrontation chiffrée à leur situation, les AS tentent de créer une prise de conscience du processus de dégradation financier, dont les effets sont à la fois économiques et sociaux. Cette confrontation constitue le levier indispensable selon les AS à un processus de stabilisation voire d'épuration des dettes. Le budget sert aussi aux AS d'instrument de pilotage de l'intervention. A travers la maîtrise budgétaire s'apprécie le degré d'autonomie administrative des usagers et leur sens des responsabilités. Ainsi, les AS espèrent, par le réinvestissement de leurs bénéficiaires dans la gestion de leur argent, développer leurs apprentissages économiques et leur regard critique en matière de crédit à la consommation.

Or, loin d'être un outil neutre et objectif, le budget comme tout outil social d'intervention est marqué par un ensemble de représentations et de valeurs en matière d'organisation budgétaire qui relèvent essentiellement des normes des classes moyennes, dont les AS sont majoritairement issus. Ces normes reposent sur des possibilités d'anticipation des risques économiques et par conséquent des fluctuations de ses ressources et d'épargne qui ne sont pas également réparties sur l'ensemble de la population. Les milieux populaires touchés par les crises économiques successives ne

disposent plus tout au long de leur vie professionnelle de revenu régulier leur permettant d'organiser leur budget et d'épargner pour se prémunir des effets financiers d'un accident ou d'une perte d'emploi. La situation économique des jeunes, quant à elle, se caractérise à la fois par une diversité des sources financières (emploi, bourses, prêts, allocations, soutien familial) et une fluctuation importante du niveau de ces ressources entre la fin de la scolarité obligatoire et le premier emploi stable. Les apprentis et les étudiants ne traversent pas de la même manière

Les apprentis et les étudiants ne traversent pas de la même manière cette transition de l'autonomie financière à l'indépendance économique

cette transition de l'autonomie financière à l'indépendance économique. Les apprentis, grâce à leur salaire, sont proportionnellement plus indépendants économiquement durant et au terme de leur formation alors que les étudiants, dépendent dans une plus large mesure de contributions parentales et étatiques (Henchoz et al. 2013 & 2012). Les jeunes qui entrent directement sur le marché du travail au terme de leur scolarité occupent des emplois plus précaires et moins bien rémunérés que les autres. Ils et elles sont donc tentés, voire contraints de recourir à des formes de débrouillardises financières, parfois à la limite de la légalité, (petits jobs d'appoint, emprunts auprès de l'entourage, achats groupés et revente à la sauvette, mendicité occasionnelle, multiplicité des cartes de crédit, paiements hors délai) pour faire face à leurs dépenses et à leurs charges (Schaffner, 2013 ; Streuli, 2008).

Les enjeux de l'éducation financière

Dès lors, le défi pour les AS dans une prise en charge d'assainissement financier par nature très structurée et codifiée est d'une part de laisser plus d'espace de parole aux personnes concernées pour orienter leurs choix économiques et d'autre part de leur faciliter l'appropriation de leur propre discipline budgétaire. Cet élargissement de la perspective d'action serait également favorisé par un assouplissement des procédures qui sous-tendent le désendettement et l'usage d'une palette plus diversifiée d'outils d'intervention. Ces questionnements et les changements de posture professionnelle qui leurs sont liés s'étendent également au domaine de l'éducation pour préparer l'autonomie économique et l'entrée dans la vie adulte. En effet, si les études consacrées au rapport à l'argent des jeunes (Henchoz

et al. 2015) montrent que les catégories de jeunes confrontés précocement à l'indépendance économique doivent s'adapter rapidement à leurs nouvelles obligations d'adultes, sans toujours disposer des atouts nécessaires pour y faire face, leurs résultats indiquent aussi que les jeunes concernés seraient les premiers bénéficiaires de l'introduction d'une éducation financière généralisée à l'école obligatoire leur permettant d'acquérir des compétences pratiques de base dans le domaine économique.

En l'absence de cette offre scolaire, l'apport des éducateurs (ES) est fondamental pour rendre la plus aisée possible cette transition économique dans la vie adulte aux jeunes placés en foyer, qui devront s'assumer seuls à leur sortie, ayant atteint leur majorité, sans pour autant avoir terminé leur formation professionnelle ou leurs études, ni avoir d'emploi fixe. Les dispositifs d'éducation financière qui se généralisent dans les foyers représentent une réelle opportunité d'acquérir des savoir-faire concrets concernant leurs droits, la gestion de leurs ressources et le suivi administratif de leurs finances. Cette acquisition des savoir-faire pratiques (gestion de leur argent de poche, achats et paiements des effets personnels et scolaires, loisirs, démarches administratives, déclaration fiscale, etc.) repose sur des apprentissages spécifiques (compter, planifier, épargner, organiser, rédiger, faire des choix, etc.) et des expérimentations (faire des courses, faire des démarches, conclure un contrat, etc) qui vont se diversifier et se complexifier en fonction de l'âge et de la maturité des jeunes en question. La vie en collectivité permet aussi de socialiser ces acquis et d'échanger autour des valeurs associées à l'argent, des mises en garde, mais également de compétences pratiques qui pourront être transférées par chacun dans son propre capital d'expériences.

Soutenir l'intérêt et la mobilisation des adolescents et des jeunes adultes aux aspects administratifs de la gestion d'argent et aux obligations qui leur sont assorties constituent les principaux obstacles auxquels sont confrontés les ES dans leur accompagnement éducatif. Deux raisons peuvent être mises en exergue : la possible confrontation avec le milieu d'origine dans

les représentations et les savoirs concernant les « bons » usages de l'argent et l'absence de projet personnel et professionnel stable soutenant la prise d'indépendance économique. Premièrement, dans un contexte de placement, le sentiment de mise à l'écart des parents peut-être exacerbé par les apprentissages économiques de leurs enfants qui se distinguent fortement de leurs pratiques quotidiennes. Par effet de loyauté, les jeunes concernés renonceront à développer ces aptitudes. Pour y remédier les ES peuvent associer les parents aux apprentissages de leurs enfants en valorisant leurs habiletés financières. Deuxièmement pour s'astreindre régulièrement à la sécheresse de la tenue de comptes, il faut pouvoir rapporter les apprentissages aussi concrets soient-ils de la gestion budgétaire à des projets de vie qui leur donneront du sens pour qu'ils puissent être assumés. Or, trop de jeunes filles et de jeunes gens, sont confrontés au peu de perspectives professionnelles qui s'ouvrent à eux en matière de formation comme d'accès au marché du travail. L'absence de perspectives ou de projets est même compensée par une surconsommation, ce qui explique aussi une partie leurs difficultés financières et de leur surendettement (Bachmann, 2008).

Les jeunes qui peuvent être accompagnés lors de leur passage à la majorité et lors de l'acquisition de leur premier salaire vers leur indépendance économique seront mieux à même d'éviter les pièges de l'endettement et d'assumer leurs responsabilités citoyennes (il s'agit entre autres ici de leur contribution fiscale, au financement des assurances sociales et à l'assurance maladie de base). Toutefois une volonté politique et économique plus marquée à leur insertion est nécessaire pour que les apprentissages financiers qui leur sont offerts à l'école, en foyer et dans les services publics qui leur sont dédiés, leur permettent de forger leur choix économiques en étant reconnus comme citoyens.

Sophie Rodari,
Professeure à la Haute école
de travail social, Genève